

Il faut dire que devant notre insistance et les demandes pressantes de divers groupements de petites entreprises telles la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, l'Association canadienne des manufacturiers, des chambres de commerce, etc, le gouvernement pris de honte a fait quelques pas bien tardifs dans la bonne direction. Le malheur est qu'à chaque pas hésitant fait en faveur de la petite entreprise, il reculait d'un pas de géant dans les questions d'économie générale.

Il n'y a pas que les mesures spécifiques qui influent sur la petite entreprise—et j'espère pouvoir les aborder rapidement dans quelques instants—il y a aussi l'absence de programmes généraux à long terme qui nuit à l'économie globale. Il y a par exemple l'incapacité dans laquelle le gouvernement se trouve d'agir de façon décisive en matière de relations de travail. Au lieu de chercher à s'associer le salariat et le patronat, il fait naître la confrontation. Chaque fois que les Canadiens sont menacés d'une grève dans un service essentiel, comme c'est trop souvent le cas, il panique et finit par faire voter le retour au travail. Malheureusement, c'est l'économie qui en souffre et les Canadiens qui en sont incommodés. Sans compter qu'une loi de retour au travail dans un service essentiel supprime en fait le droit de grève.

Nous savons tous qu'une grève des postes menace à nouveau. Si j'en parle encore une fois, c'est qu'une pareille grève nuit à tout le monde, et surtout à la petite entreprise. Les petites entreprises ont besoin de recevoir leur courrier chaque jour. Malheureusement les grèves reviennent à intervalles réguliers à la poste, du fait que le gouvernement n'arrive pas à adopter de politique à long terme. Les petites entreprises en souffrent énormément, et je dirai même qu'à chaque grève nouvelle il en disparaît beaucoup. Cela ne fait qu'aggraver le chômage, abaisser la productivité et aviver l'inflation, pour ne rien dire des millions de dollars perdus par l'économie et des ennuis supportés par tous les Canadiens.

● (1602)

De fait, nous avons tous été étonnés le 1<sup>er</sup> août dernier quand le premier ministre a parlé à la télévision sans en avertir qui que ce soit dans son cabinet, la Fonction publique ou ailleurs et a déclaré qu'il en avait finalement assez de ce qui se passait dans le service postal. Il devait être le seul Canadien à ne pas en avoir assez de la situation postale auparavant. J'ignore ce qu'il a fait ces dernières années. Cela se passait le 1<sup>er</sup> août et il n'a rien fait à ce sujet depuis lors. Nous avons déjà eu une série de grèves et il y aura bientôt une autre grève nationale, même si le premier ministre a enfin décidé qu'il en avait assez de la situation postale.

Le service postal n'est pas le seul à blâmer pour cette situation étant donné que c'est un fait que le gouvernement n'a aucune politique réaliste à long terme à cet égard et que le service postal, tout comme la Fonction publique et le reste de la main-d'œuvre du Canada, éprouve de graves ennuis à l'heure actuelle.

Le 18 mai 1977, notre parti se préoccupait tellement de la situation au ministère des Postes qu'il a utilisé une de ses journées réservées à l'opposition pour en discuter. J'aimerais lire la motion présentée ce jour-là et inscrite au nom de mon collègue et ami le député de Brandon-Souris (M. Dinsdale). La voici:

#### *L'Adresse—M. Jelinek*

Que la Chambre constate avec inquiétude l'incapacité persistante du gouvernement lorsqu'il s'agit de fournir aux Canadiens un service postal efficace, sa manie du secret, son utilisation illégale de décrets en conseil en matière de tarifs postaux et son inaptitude chronique dans le domaine de la négociation collective et des relations industrielles, et qu'elle recommande que l'examen des opérations du ministère des Postes soit confié à un comité spécial mixte de la Chambre des communes et du Sénat.

C'était en mai, l'année dernière, il y a un an et demi. Cette recommandation était bonne et tout le monde en a discuté. Et pourtant depuis un an et demi, le gouvernement n'a pas levé le petit doigt et n'a pas pris la moindre mesure pour remédier à la situation; voilà pourquoi nous avons une autre grève des postes en perspective.

Il y a deux jours, j'ai proposé une motion en vertu de l'article 43 du Règlement, semblable à celle du député, pour demander que la Chambre forme un comité mixte pour étudier les propositions et les recommandations qui ont été faites et régler la question une fois pour toutes au lieu de traiter avec les postes au jour le jour. Encore une fois elle a été rejetée par le gouvernement car il préfère attendre que le pays se retrouve aux prises avec une grève des postes et tous les ennuis que cela cause à la nation tout entière, à la petite entreprise et chaque industries d'un bout à l'autre du pays. J'ai fait une recommandation dans la même veine que celle de mon collègue de Brandon-Souris (M. Dinsdale). J'aimerais que ce comité soit formé, un comité mixte composé de députés et de sénateurs.

Et qu'étudierait ce comité, monsieur l'Orateur? Les recommandations faites par bien des gens. Très rapidement, je ferai les recommandations suivantes. D'abord, nous devrions étudier dans ce comité la possibilité de négocier par secteur. J'ai une note secrète du cabinet qui date de deux ans, au moment où on en a discuté au cabinet après que le gouvernement ait été questionné sur la négociation sectorielle. Cela semble très logique, car chaque industrie compte trois, quatre ou cinq syndicats différents, voire davantage. C'est la même chose aux Postes. Les facteurs ont fait une grève tournante le mois dernier. Le conflit a été réglé et maintenant voilà le Syndicat des postiers qui parle de faire grève.

Il y a aussi l'exemple des compagnies aériennes. D'abord, les pilotes ont menacé de débrayer. La situation a été réglée après des négociations qui ont coûté beaucoup d'argent. Mais les compagnies aériennes ont repris leurs activités, et il y a eu alors la grève des bagagistes. Je ne suis pas certain de citer les faits dans l'ordre. Après les bagagistes c'étaient les agents de bord. Et ensuite ce sera quelqu'un d'autre, un autre syndicat des compagnies aériennes. Il y a trop de syndicats au sein de chaque industrie. Il serait beaucoup plus simple et beaucoup plus logique de négocier avec chaque secteur et ainsi les Canadiens verraient au moins tout danger de grève écarté pendant la durée du contrat.

A propos de grève, je regrette d'apprendre aux députés présents qu'aux nouvelles de 4 heures, à la radio, on a annoncé que M. Parrot du Syndicat des postiers canadiens était sorti en plein milieu des pourparlers. Voilà le genre d'attitude qu'on obtient. A mon avis, il ne fait plus de doute, maintenant que M. Parrot s'est retiré des négociations, que la grève aura lieu. J'appuierai tout projet de loi ordonnant le retour au travail, mais cela ne réglera rien pour de bon, pas plus que la création d'une société d'État. Air Canada est bien une société d'État. Qu'est-ce que le gouvernement cherche à faire avant l'élection? Il tente de faire croire aux gens qu'on réglera le problè-